



2012 comme les autres années ne déroge pas à la règle: 2441 emplois en moins pour notre administration, la DGFIP, qui montre la voie aux autres administrations. Dans notre département, 6 emplois sont supprimés (10 emplois C en moins hors requalifications), 3 dans chaque filière. Ce sont les agents de la catégorie C qui payent le plus lourd tribut.

Pourtant des voix s'élèvent et non des moindres pour dénoncer la casse des services publics:

« Comme je le disais il y a une prise de conscience sur nos territoires. La RGPP et les autres réformes ont retranché ce qui devait et pouvait l'être. Je pense qu'on est arrivé au bout et qu'en terme d'aménagement du territoire et solidarité nationale on va finir par adhérer à l'évidence qu'il faut soutenir des services publics en Creuse même lorsqu'ils n'atteignent pas les seuils moyens d'activité imposés. », **Claude SERRA, préfet de la Creuse, édition de La Montagne, du jeudi 12 janvier 2012**

Au delà de ces considérations, depuis 2000, la DDFIP de la Creuse a perdu 30% de ces effectifs, le service rendu à l'usager se détériore, des SIE au réseau comptable de proximité en passant par les SIP, les personnels sont exposés aux mêmes pressions et n'en peuvent plus. Cela s'accompagne la plupart du temps par un manque de soutien technique et professionnel de la hiérarchie. Ces éléments transparaissent dans l'enquête sur les conditions de travail, réalisée par l'ARACT auprès des agents.

Pour beaucoup d'agents, l'intensification et l'augmentation des charges de travail générées par les suppressions d'emplois sont devenues si oppressantes qu'ils sont prêts à accepter l'abandon des missions ou la fermeture des postes pour alléger le poids qui pèse sur leurs épaules.

Les agents du département ne peuvent plus se satisfaire de vos appels à leur bonne volonté, à leur conscience professionnelle pour que les missions soient assumées, même pour une journée: le malaise est réel, profond.

Dans ces conditions nous disons stop aux suppressions d'emplois, qui cassent les services. Nous demandons l'ouverture d'un vrai débat sur les conditions de travail en intégrant la question des emplois: sans ce point, le débat n'a aucun sens: en effet discuter sur l'acquisition de nouveaux fauteuils, de nouveaux écrans, c'est important à condition d'avoir un agent assis sur ce même fauteuil, travaillant sur le nouvel écran.